

Article

Actualités sur les vaccins de l'enfant et de l'adulte

Cet article d'*Impact médecine* permet de faire le point sur l'actualité des vaccins de l'année 2006 liée à l'évolution des connaissances thérapeutiques et aux changements portant sur les vaccins eux-mêmes. L'année 2006 voit la disparition du vaccin BCG multipuncture au profit de la voie intradermique. La vaccination hépatite B doit être relancée, le portage chronique du VHB en France ayant été sous-estimé (300 000 porteurs contre une estimation initiale de 100 000 porteurs). La nouveauté vient de l'arrivée prochaine des vaccins rotavirus, administrables par voie orale chez l'enfant, dans le but d'éradiquer la rougeole à l'horizon 2010 (cette infection est responsable actuellement de 300 000 épisodes de diarrhée aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, de 138 000 consultations, de 18 000 hospitalisations et d'une dizaine de décès). Pour l'adulte, les rappels classiques de vaccins décennaux diphtérie-tétanos et vaccins annuels pour les plus de 65 ans et les patients à risque de grippe sont toujours d'actualité. Sont sur le point d'être commercialisés, un vaccin prévenant les zozonas et surtout les douleurs postzozotériennes, ainsi que les vaccins Papillomavirus, qui visent à éviter les infections sexuellement transmissibles à papillomavirus et à prévenir le cancer du col de l'utérus : administrés par voie parentérale, ils doivent conférer une protection d'une dizaine d'années. En conclusion, l'auteur de l'article souligne que, sans masquer ses éventuels effets indésirables, la vaccination doit être réhabilitée, en rappelant la place qu'occupaient avant son arrivée les maladies infectieuses (variole, poliomyélite, diphtérie, rougeole...) et remarque que peu de médicaments ont eu un impact aussi considérable en termes de santé publique.

Impact médecine, Yearbook thérapeutique, septembre 2006.

Enquête

Le DMP vu du terrain

Le *Quotidien du médecin* a mené une enquête auprès des médecins expérimentateurs du DMP dans 17 sites pilotes régionaux. En effet, le dossier médical personnel informatisé devrait être généralisé courant 2007, conformément à la loi du 13 août 2004 de réforme de l'assurance maladie. Comme pour toute expérimentation, un certain délai s'avère nécessaire pour mettre en route le processus, qui implique médecin et patient. Cependant, il ressort déjà de l'enquête que les médecins ont l'espoir d'une rationalisation des dossiers, en évitant la multiplicité des saisies, des consultations et des examens médicaux et en permettant d'accéder plus rapidement au dossier du malade à l'hôpital. Comme le signale un généraliste « avec un meilleur service rendu, le DMP pourrait faire le bonheur de tout le monde, patient, médecins et Sécu ». Tout repose donc sur l'utilité à terme du DMP, que seule la pratique pourra vérifier et cautionner.

Le Quotidien du médecin, n° 8017, cahier 2, 27 septembre 2006.

Études

Les médicaments dans les établissements de santé : premiers résultats de l'enquête menée auprès des CHU et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) en 2004

Près de la moitié des dépenses de médicaments des CHU correspond à l'achat d'antinéoplasiques ou d'immunomodulateurs (classe thérapeutique L), médicaments coûteux, destinés

notamment au traitement des cancers et des hépatites. Ces médicaments représentent, à eux seuls, les trois quarts des dépenses de médicaments dans les CLCC. 80 % des unités rétrocédées par les CHU au public sont des anti-infectieux (classe J), essentiellement des antiviraux destinés au traitement de l'infection à VIH. Ceux-ci n'ont qu'une faible part dans les dépenses de médicaments des CLCC de même que les médicaments de classe A, spécialités consacrées aux voies digestives et métabolisme, qui représentent 1 % de leurs dépenses. La classe B « sang et organes hématopoïétiques » a engendré en 2004, 16 % des dépenses de médicaments des CHU et 25 % du coût des rétrocessions. Cette même classe représente 12 % des dépenses et 28 % des quantités de médicaments achetés par les CLCC. Quant aux médicaments du système nerveux (classe N), ils représentent 28 % des quantités achetées mais seulement 3 % des dépenses de médicaments des CHU.

Drees, Études et résultats, n° 521, septembre 2006, 7 pages.

Tendances récentes sur la toxicomanie et les usages de drogues à Paris en 2005

Dans le cadre du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) mis en place depuis 1999 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France a privilégié une observation de terrain réalisée dans l'espace urbain et festif, basée sur le recoupement des témoignages. L'espace urbain concerne surtout des personnes rencontrées dans des structures accueillant les usagers de drogues, dans des centres de soins spécialisés ainsi que dans des lieux ouverts tels que la rue et les squats. L'espace festif concerne surtout les lieux, soit commerciaux (clubs, discothèques, bars...) ou non (free parties, teknivals...) où on trouve différentes cultures musicales avec une dominante pour les musiques électroniques. On observe une perméabilité croissante entre l'espace urbain et l'espace festif avec une consommation d'alcool en augmentation, associée à des comportements de polyconsommation de drogues. Dans l'espace urbain, parallèlement à la visibilité des usagers de crack, en errance dans la rue, dans le nord-est parisien, des usagers en situation de grande précarité s'éloignent, en investissant des lieux plus clandestins, donc moins visibles, des dispositifs susceptibles de leur venir en aide. Dans l'espace festif, particulièrement l'espace festif gay, on remarque des consommations importantes de cocaïne, poppers, ecstasy, GHB, kétamine, médicaments détournés, etc. Dans le milieu festif techno ou punk, on observe une grande diversité dans les produits consommés par des usagers plus jeunes et ayant des pratiques d'injection présentant davantage de risques infectieux que dans l'espace urbain. Des dispositifs de prévention et de soins doivent donc être adaptés pour apporter des réponses appropriées à cette diversification croissante des caractéristiques des usagers, des produits consommés et des contextes de consommation.

Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, septembre 2006, 178 pages.

Dossier

Les droits des personnes handicapées : la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005

La revue *Actualités sociales hebdomadaires* consacre un numéro aux droits des personnes handicapées. Elle rappelle dans l'introduction l'historique de la prise en charge du handicap et les événements, qui se sont succédé depuis la loi du 30 juin 1975 pour aboutir à la réforme actuelle. Quatre grands chapitres composent ce dossier : la personne handicapée et la reconnaissance de son handicap (l'accès au droit des personnes handicapées, la prestation de compensation), la personne handicapée et ses ressources (l'allocation aux adultes handicapés et le complément de ses ressources, la majoration pour la vie autonome, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé), la personne handicapée et le monde du travail (le milieu ordinaire du travail, l'emploi en milieu protégé) et la personne handicapée et son environnement (l'accès à la scolarisation, l'accès aux transports publics et au cadre bâti, l'accès aux loisirs). Des annexes complètent ce dossier et concernent plus particulièrement le référentiel pour l'accès à la prestation de compensation ainsi que les tarifs horaires applicables à l'élément « aide humaine » de la prestation de compensation, les tarifs applicables aux aides techniques ainsi que ceux applicables aux charges spécifiques ou exceptionnelles.

Actualités sociales hebdomadaires, supplément au n° 2470, 22 septembre 2006, 134 pages.

Rapports

Désamorcer le cannabis dès l'école

Le 19 janvier 2006, le rectorat de Paris et l'Académie nationale de médecine ont organisé un colloque ayant pour objet de mettre à la disposition des enseignants des éléments d'information concernant les risques découlant, dès l'école, de la consommation des drogues, y compris de celle du cannabis et de ses associations. L'Académie nationale de médecine a présenté, dans son domaine de compétence, les réflexions suivantes : dans le cadre d'une véritable éducation à la santé, une information précise et objective devrait être assurée dans les établissements scolaires, dès le plus jeune âge, par des médecins spécialement formés, pour expliquer les effets nocifs exercés par les principes actifs du cannabis sur le système nerveux central. En effet, les effets psychotropes du cannabis chez l'homme sont connus depuis très longtemps (euphorie, dissociation des idées, impulsions irrésistibles, illusions et hallucinations) et l'association de plus en plus fréquente de la consommation du cannabis à celle d'autres drogues psychoactives (telles l'alcool, l'ecstasy ou des médicaments comme les benzodiazépines) en accroît fortement les dangers. De même, les hallucinations induites par le cannabis ainsi que les perturbations de la vigilance et des performances psychomotrices s'avèrent particulièrement dangereuses chez les conducteurs d'un moyen de transport. Par ailleurs, l'Académie estime qu'une étude sur une éventuelle interférence du cannabis sur la reproduction humaine mériterait d'être approfondie. À la suite des exposés du colloque, sont également relatées deux expériences pilotes menées conjointement par l'Éducation nationale et les acteurs de santé, l'une en Haute Normandie et l'autre, dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Rapport de l'Académie nationale de médecine, sous la direction de Roger Nordmann, éditions médicales internationales, août 2006, 114 pages.

Soleil et santé

Comme le rappellent les auteurs du premier chapitre du rapport : « l'étude des effets du rayonnement solaire sur les cellules cutanées et oculaires constitue un modèle particulièrement intéressant et instructif d'étude des interactions entre l'environnement et la santé »... Une première partie, intitulée *bases photophysiques*, est consacrée aux spectres permettant de mieux cerner les effets biologiques de l'exposition (soleil, trou d'ozone, saisons, cabine UV...) et à la mesure de l'exposition aux UV sur la santé. La deuxième partie, intitulée *bases photobiologiques*, s'intéresse aux effets biologiques provoqués par l'irradiation solaire, plus ou moins ressentie par les individus, selon les capacités de défense antioxydante de la cellule : le photovieillissement héliodermique, les cancers de la peau (qui représentent 30 % des nouveaux cas de cancers apparaissant chaque année chez l'homme), l'identification des sujets à risque. La dernière partie, intitulée *épidémiologie et prévention*, concerne plus particulièrement la mise en place de stratégies de prévention des cancers cutanés et des lésions oculaires, la promotion d'une bonne utilisation de l'exposition solaire par une meilleure connaissance des attitudes et des comportements de la population vis-à-vis de l'exposition solaire. En annexes du rapport, l'Académie nationale de médecine rappelle qu'aucun bénéfice pour la santé n'est attendu de l'exposition artificielle aux rayons ultraviolets dans les cabines et bancs de bronzage et que les personnes les utilisant devraient se faire suivre médicalement.

Rapport de l'Académie nationale de médecine, sous la direction de Louis Dubertret, Éditions médicales internationales, juillet 2006, 168 pages.

Ouvrages

1906-2006 : cent ans d'innovations diagnostiques et thérapeutiques en cancérologie

La Société française du cancer a voulu marquer son centenaire en 2006, en consacrant une journée à montrer comment, dans chaque domaine, le progrès des connaissances avait été décisif pour faire reculer la maladie et comment la cancérologie, depuis une vingtaine d'années, vivait à un rythme accéléré. Cet ouvrage rassemble les contributions de cancérologues les plus significatives pour exposer les aspects les plus innovants dans ce domaine : la radiothérapie, la chimiothérapie (à l'origine de l'oncologie médicale, nouvelle discipline), la coelochirurgie, le

diagnostic (grâce à l'arrivée de l'IRM, de la TEP et d'outils comme l'hybridation génomique), la recherche fondamentale, qui sous-tend les progrès des disciplines...

John Libbey Eurotext, Collection Société française du cancer, ouvrage coordonné par Jacques Robert, mai 2006, 138 pages.

Cancers broncho-pulmonaires : mise au point

Face à la fréquence des cancers du poumon en France, qui touchent non seulement les fumeurs, mais aussi les non-fumeurs (augmentation chez la femme et les sujets âgés), de nombreux travaux scientifiques sont consacrés chaque année à cette tumeur dans tous les domaines : épidémiologie, prévention, dépistage, diagnostic, classification, pronostic, biologie, thérapeutique... Cet ouvrage a pour but d'en faire la synthèse grâce à des spécialistes reconnus dans les différentes disciplines.

John Libbey Eurotext, collection Pathologie Science Formation, ouvrage coordonné par A. Depierre, août 2006, 213 pages.

Thérapies ciblées en cancérologie

Les auteurs des différents chapitres de cet ouvrage exposent l'état actuel des thérapeutiques ciblées en cancérologie, qui peuvent être utilisées, soit seules, soit en association avec la chimiothérapie et/ou la radiothérapie. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un concept tout à fait nouveau en oncologie (les traitements hormonaux des cancers du sein et de la prostate sont étudiés de longue date et correspondent à ces thérapies), les thérapeutiques ciblées répondent à une attente majeure des cancérologues : le traitement spécifique de la cellule cancéreuse, permettant d'éviter ou de limiter la toxicité locale ou générale des traitements du cancer en relation avec leurs effets toxiques sur les cellules saines... Cet ouvrage aborde successivement les différents aspects méthodologiques, biologiques, ainsi que les données cliniques actuelles de l'application des anticorps monoclonaux et des thérapeutiques ciblées associées ou non à la radiothérapie ou la chimiothérapie dans les principales tumeurs surexprimant les facteurs de croissance épidermique (EGF).

John Libbey Eurotext, collection Mise au point, ouvrage coordonné par David Azria et Jean-Philippe Spano, mai 2006, 127 pages.

Revue de presse réalisée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Comité de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.ensp.fr